

FINALES DE ZONE (1/4 & 1/2 finales)

Dimanche 20 avril 2025

ZONE	COUPE	MATCH	HORAIRE	RENCONTRE <i>(2 x 25 minutes / repos : 10 mn / 3 temps morts par rencontre)</i>				ORGANISATEUR & LIEU DES RENCONTRES	LIGUE	DELEGUE COC/FFHandball
				EQUIPE A*	N° CLUB	EQUIPE B*	N° CLUB			
SITE 1	1/4 DEP FEM	1	09 H 30	HBC MUNICIPAL ST POLOIS	5759006 /	USM VILLEPARISIS	5877037	SMV VERNON - SAINT MARCEL (5927030) Lieu des matches : Gymnase du Grévarin 20 rue du Grévarin - 27200 VERNON Contact : Patrick BONTE Tél. : 06 50 56 16 20 Email : 5927030@ffhandball.net	N O R M A N D I E	Patrick DEMAIRE Guillaume DALLET
		2	11 H 00	PIRATES DE GVA (Rhuys) ©	5356070 /	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	6017005			
	1/4 REG FEM	3	12 H 30	ROZ HAND'DU 29	5329063 /	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	6017005			
		4	14 H 00	H.B.C. CORBIE	5780029 /	L'ETOILE PARISIENNE HANDBALL	5875099			
	1/2 DEP FEM	5	15 H 30	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
	1/2 REG FEM	6	17 H 00	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
SITE 2	1/4 DEP MAS	1	09 H 30	HANDBALL CLUB LOURDAIS	6165005 /	SEP BLANGY BOUTTENCOURT	5976011	LA ROCHE SUR YON VENDEE HB (6285001) Lieu des matches : Salle Omnisports Boulevard Jean Yole 85000 LA ROCHE SUR YON Contact : Joël SOULARD Tél. : 06 88 05 73 01 Email : 6285001@ffhandball.net	P A Y S L O I R E L A	Pierre SIONNEAU Patrick AUBIN
		2	11 H 00	AMICALE EPERNON	5428020 /	HANDBALL ORVAULT	6244098			
	1/4 REG MAS	3	12 H 30	VALENCIENNES HANDBALL	5759127 /	JEUNESSE ATHLETIQUE ISLE HANDBALL	6087008			
		4	14 H 00	RACC NANTES	6244042 /	SL AUBIGNY MOUTIERS VENDEE HANDBALL	6285064			
	1/4 DEP MAS	5	15 H 30	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
	1/2 REG MAS	6	17 H 00	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
SITE 3	1/4 DEP FEM	1	09 H 30	AVENIR PAILLETON	6033036 /	MARGUERITTES CS ©	6130009	CS BOURGOIN JALLIEU HB (5138007) Lieu des matches : Palais des Sports 1 rue des Frères Lumières 38300 BOURGOIN JALLIEU Contact : Marc VAN DEN ABBEELE Tél. : 06 46 44 56 40 Email : 5138007@ffhandball.net	A U R A	Pascal BAUDE Florian MOREAU
		2	11 H 00	HBC QUINGEY VAL DE LOUE	5225061 /	US VIZILLE HB	5138035			
	1/4 REG MAS	3	12 H 30	JOINVILLE HANDBALL ASSOCIATION	5894055 /	JACOU CLAPIERS LE CRES HANDBALL	6134025			
		4	14 H 00	CS FONTAINE-LES-DIJON HANDBALL	5221020 /	ST GENIS LAVAL AL HANDBALL	5169045			
	1/4 DEP FEM	5	15 H 30	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
	1/2 REG MAS	6	17 H 00	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
SITE 4	1/4 DEP MAS	1	09 H 30	COUDON GAPEAU HB	6383002 /	BLANC-MESNIL SPORT HANDBALL	5893012	PALENTE BESANCON HB (5225004) Lieu des matches : Palais des Sports 42 avenue Léo Lagrange 25000 BESANCON Contact : Corentin MERCIER Tél. : 06 27 50 71 11 Email : 5225004@ffhandball.net	B O F U R C O R N O C T G H E N E	Laurianne COURCIAT Francis PETITJEAN
		2	11 H 00	HANDBALL CLUB BOURGETAIN	5173006 /	STRASBOURG ASPPT	5667006			
	1/4 REG FEM	3	12 H 30	LIMOGES HAND 87	6087048 /	LIVRON HANDBALL	5126022			
		4	14 H 00	PAYS VOIRONNAIS HANDBALL	5138069 /	PAGNY SUR MOSELLE AS HANDBALL	5654015			
	1/2 DEP MAS	5	15 H 30	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				
	1/2 REG FEM	6	17 H 00	<i>Connue à l'issue des 1/4</i>		<i>Connue à l'issue des 1/4</i>				

*Equipe A : club ayant effectué le plus de kilomètres / *Equipe B : club ayant effectué le moins de kilomètres

* Sur terrain neutre, c'est le club ayant effectué le plus court déplacement, en distance kilométrique, qui doit changer de maillots en cas de similitude (Art. 83. 3 des Règlements Généraux 2024-25). Les équipes doivent se déplacer avec deux jeux de maillots

***RAPPELS REGLEMENTAIRES** (règlement particulier de la compétition disponible sur le site Fédéral (<https://www.ffhandball.fr/wp-content/uploads/2024/08/MAJ-CDF-REG-DEP-FEM-MASC-vdef-1-1.pdf>))

1/ Le club peut aligner 14 joueurs.es de 17 ans et plus sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B ou D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si un(e) joueur(se) titulaire d'une licence C participe à une rencontre, celle-ci sera donnée perdue par pénalité.

2/ **Les joueuses de 15 et 16 ans** (nées en 2009 et 2008) autorisées à participer aux championnats régionaux ou départementaux par leur ligue ou comité, seront autorisées à participer à la coupe de France régionale ou départementale à la seule condition que cette autorisation soit enregistrée dans GESTHAND au plus tard la veille de la rencontre. En cas d'infraction, le match sera déclaré perdu pour l'équipe fautive.

3/ **Les joueurs de 16 ans** (nés en 2008) autorisés à participer aux championnats régionaux ou départementaux par leur ligue ou comité, seront autorisés à participer à la coupe de France régionale ou départementale, à la seule condition que cette autorisation soit enregistrée dans GESTHAND, au plus tard la veille de la rencontre. En cas d'infraction, le match sera déclaré perdu pour l'équipe fautive.

4/ **Les équipes en convention** peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucun.e joueur.se ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur. Les joueurs.es doivent OBLIGATOIREMENT être inscrits.es et validés.es dans GESTHAND sur la liste de la convention au plus tard la veille de la rencontre (J-1). En cas d'infraction, le match sera déclaré perdu pour l'équipe fautive.

5/ **Participation à la Coupe Régionale** : les joueurs.ses ayant participé à une rencontre de national plus de 16 ans, ne peuvent pas participer à la coupe de France régionale sous peine de match perdu par pénalité, cette règle s'applique également pour les joueurs.ses de national qui mutent hors période.

6/ **Participation à la Coupe Départementale** : les joueurs.ses ayant participé à une rencontre de championnat national ou régional plus de 16 ans, ne peuvent pas participer à la coupe de France départementale sous peine de match perdu. Cette règle s'applique également aux joueuses et joueurs mutés.

► **Durée des rencontres** : 2 x 25 minutes (repos 10 minutes), 3 temps morts par match. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : pas de prolongations, épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6 du Règlement général des compétitions nationales 2024-25

► **Frais kilométriques** : les équipes ayant parcouru plus de 150 km aller seront indemnisées automatiquement, il n'est donc pas nécessaire d'en faire la demande auprès de la COC.